

Intitulé du diplôme		5JFKG - 402 LP-Maintenance des systèmes instriels de production et d'énergie - Parcours Maintenance Avancée (Thionville) Alternance										ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026		COLLEGIUM Technologie et COLLEGIUM S&T	
Composante(s) concernées		IUT THIONVILLE YUTZ													
Nombre de redoublements autorisés pour l'année visée															

N° Semestre	Code	Nature Elément	Nom complet	Crédits	Coef.	Session 1				2nde chance si CC				Paramétrage APOGEE							
						Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée des épreuves	coeff de chaque épreuve	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	coeff de chaque épreuve	Barème	Conservation oui/non	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report
S5 et S6	5JBKGT04	BCC	BCC1 - Bases Définir et gérer la mise en œuvre de la maintenance industrielle	21	7										/20	oui	1 an		oui		
S5 et S6	5JUKGT07	UE	UE 1 Gestion de l'information et management	9	3										/20	oui	1 an	10	oui		
S5 et S6	5JEKGT01	EC	EC 11 Méthodes et outils de Communication		1	CC	Ecrit/oral	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / Oral mini 10' maxi 30'	1/Nombre d'épreuves total dans l'EC	Ecrit/oral	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / Oral mini 10' maxi 30'	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT02	EC	EC 12 Communication en langue Anglaise		1	CC	Ecrit/oral	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / Oral mini 10' maxi 30'	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit/oral	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / Oral mini 10' maxi 30'	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT03	EC	EC 13 Connaissance de l'Entreprise		1	CC	Ecrit/oral	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / Oral mini 10' maxi 30'	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit/oral	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / Oral mini 10' maxi 30'	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT04	EC	EC 14 Méthodes et outils de Management		1	CC	Ecrit	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit	1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT05	EC	EC 15 Conduite et Gestion de projet		1	CC	Ecrit	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit	1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT06	EC	EC 16 Outils informatiques de management et de communication		1	CC	Ecrit	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit	1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JUKGT08	UE	UE 2 Les organisations de maintenance ALT	12	4										/20	oui	1 an	10	oui		
S5 et S6	5JEKGT07	EC	EC 21 Fonction Maintenance		1	CC	Ecrit	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit	1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT08	EC	EC 22 Conduite des Opérations de Maintenance		1	CC	Ecrit	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit	1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT09	EC	EC 23 Stratégie de Maintenance		1	CC	Ecrit	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit	1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT10	EC	EC 24 Hygiène, Sécurité, Environnement en milieu industriel		1	CC	Ecrit/TP	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT11	EC	EC 25 Nouvelles technologiques au service de la maintenance		1	CC	Ecrit	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit	1	Ecrit mini 1h maxi 2h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT12	EC	EC 26 Connaissances techniques des Equipements		1	CC	Ecrit/TP	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JBKGT05	BCC	BCC2 Optimisation - Piloter et optimiser la maintenance en lien avec la production	18	6										/20	oui	1 an		oui		
S5 et S6	AWUKGT09	UE	UE 3 Gestion et optimisation de la maintenance ALT	9	3										/20	oui	1 an	10	oui		
S5 et S6	5JEKGT13	EC	EC 31 Dégradation des équipements		1	CC	Ecrit/TP	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit/TP	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT14	EC	EC 32 Analyse vibratoire des machines tournantes		2	CC	Ecrit/TP	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit/TP	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
	5JEKGT15	EC	EC33 Technologies d'aides au diagnostic		1	CC	Ecrit/TP	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit/TP	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT16	EC	EC 34 Performance de la maintenance		1	CC	Ecrit/TP	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit/TP	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JUKGT10	UE	UE 4 Pratiques de maintenance industrielle ALT	9	3										/20	oui	1 an	10	oui		
S5 et S6	5JEKGT17	EC	EC41 Cadre réglementaire de la maintenance -Sous-traitance		2	CC	Ecrit/TP	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit/TP	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT18	EC	EC42 Maintenance opérationnelle		2	CC	Ecrit/TP	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit/TP	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT19	EC	EC43 Technologies de maintenance préventive et prédictive		2	CC	Ecrit/TP	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit/TP	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JEKGT20	EC	EC44 Mises en situation en maintenance avancée		3	CC	Ecrit/TP	Au minimum 1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/Nombre d'épreuve total dans l'EC	Ecrit/TP	1	Ecrit mini 1h maxi 2h / TP mini 1h maxi 4h	1/(Nombre d'épreuve total dans l'EC+1)	/20	non					
S5 et S6	5JBKGT06	BCC	BCC3 Mise en œuvre	21	7										/20	oui	1 an		oui		
S5 et S6	5JUKGT11	UE	UE Projet tutoré	9	3										/20	oui	1 an	10	oui		
S5 et S6	5JEKGT21	PRJ	PRJ Projet tutoré		3	CC	Rapport Stage Soutenance			0,33 0,33			Pas de seconde chance		/20	non	1 an				
S5 et S6	5JUKGT12	UE	UE UE 508 Alternance entreprise ou stage	12	4										/20	oui	1 an	10	oui		
S5 et S6	5JTKGT01	STG	Alternance ou Stage		4	CC	Rapport Stage Soutenance			0,33 0,33			Pas de seconde chance		/20	non	1 an				

Les M3C spécifiques se complètent par le règlement des études 2025/2026 voté par le Conseil de l'IUT.

Le règlement des études spécifie l'ensemble des règles applicables à la mise en œuvre de votre formation et à l'acquisition des connaissances et des compétences pour permettre la validation.

Il sera porté à votre connaissance par la chefferie de département et sera disponible durant toute l'année universitaire sur le site internet de l'IUT.

Mesures spécifiques appliquées en cas d'événement exceptionnel :

En cas d'événement exceptionnel ne permettant pas la présence de l'ensemble des étudiants dans les locaux d'enseignement, ou empêchant l'organisation ordinaire des épreuves/évaluations, des modalités adaptées pourront être mises en place tel que le passage au distanciel.

Modalités de prise en compte d'UE validées par ailleurs :

Etude au cas par cas par l'équipe pédagogique animée par le chef de département.

Module SENSE (Se Saisir des ENjeux Environnementaux) : se référer aux M3C générales de B.U.T. Le module SENSE donnera lieu à certification.

Modalités de prise en compte du non-respect de l'assiduité

En cas d'absence prévue ou imprévue l'étudiant prévient au plus tôt le responsable du parcours de la licence professionnelle par mail, téléphone ou courrier de son absence. Quel qu'en soit le motif il doit justifier son absence dans les 48h après son retour en formation.

Dans le cas général, sont reconnus comme valablement justifiés les motifs d'absence suivants :

Hospitalisation ou maladie, avec certificat,

Convocation à un examen ou à un concours,

Décès d'un ascendant direct, d'un frère ou d'une sœur.

La validité de tout autre motif est laissée à l'appréciation du responsable de parcours de la LP.

L'étudiant absent à une séance d'enseignement devra s'informer afin de connaître le travail effectué au cours de cette séance et de réaliser le travail à faire pour la séance suivante.

Le responsable de parcours de la LP tient à jour un relevé des absences par étudiant.

Le décompte du nombre d'absences d'un étudiant est calculé en heures.

Sur injonction de l'administration financeur de bourses d'études (CROUS, ...), la direction de la composante de formation communiquera le relevé d'absence des étudiants boursiers concernés.

Contrôle de l'assiduité par les enseignants

Chaque responsable de parcours organise le contrôle de la présence des étudiants en cohérence avec les pratiques de la composante de formation.

Le contrôle systématique de l'assiduité de tous les étudiants est une obligation pour les enseignants et chargés d'enseignement.

Mesures en cas de manque d'assiduité aux contrôles des connaissances

Toute absence à un travail noté ou à un contrôle est sanctionnée par la note zéro.

Dans le cas où l'absence est reconnue justifiée par le responsable du parcours et lorsque cela est matériellement possible, une procédure de rattrapage peut être mise en place, le cas échéant sous la forme d'un regroupement de plusieurs contrôles. Ce rattrapage doit être sollicité par l'étudiant auprès des enseignants concernés. Ce rattrapage ne pourra être reporté suite à une nouvelle absence de l'étudiant.

Si la procédure de rattrapage n'est matériellement pas possible, la note est neutralisée.

Lorsqu'un étudiant est absent à toutes les évaluations, y compris les rattrapages, d'un module et quelle qu'en soit la raison, il pourra être déclaré défaillant par le jury, ce qui entraînera la non-validation de cet élément constitutif et de l'unité d'enseignement auquel il appartient.

Modalités en cas de crise sanitaire

Si pour des raisons majeures, les examens ne pouvaient se tenir en « présentiel », de façon classique, ceux-ci pourraient être aménagés pour tenir compte des nouvelles contraintes et ainsi, se dérouler sous la forme d'évaluations à distance dans la mesure du possible.

Modalités d'obtention des UE validées par ailleurs

Les étudiants souhaitant être dispensés d'Unités d'Enseignement par prise en compte de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation d'études supérieures (VES) accomplies en France ou à l'étranger exprime la demande par écrit au responsable de parcours en y joignant les pièces justificatives dans le mois suivant le début de la formation.

Ces demandes sont examinées par le jury d'admission après avis de l'équipe pédagogique.

Modalités d'évaluation du projet et du stage

La formation à la LP MaSIPE comporte 2 unités d'enseignement (UE) dédiées à la mise en situations professionnelles : le projet (UE5) et le stage (UE6).

Ces UE font l'objet d'une évaluation en trois volets :

Evaluation des pratiques professionnelles (par l'enseignant référent pour le projet, par le maître de stage ou d'apprentissage pour le stage)

Evaluation d'un mémoire ou rapport

Evaluation d'une présentation orale de 15 à 20 minutes.

Pour les étudiants alternants le projet et le stage peuvent se confondre durant les périodes en entreprise. Cette note précise les attentes dans l'une et l'autre situation pour chacun des parcours types.

Pour les étudiants en formation initiale classique, le projet est organisé dans chaque parcours type. Sa mise en œuvre est laissée à l'appréciation du responsable de parcours selon la spécificité du parcours type et les moyens techniques, financiers et humains disponibles dans la composante.

PROJET

Sujet technique

Le sujet confié à l'étudiant devra comporter une étude technique en lien avec les compétences métier de la maintenance. Il doit permettre à l'étudiant d'assurer le rôle de pilote du

Le sujet confié à l'étudiant devra comporter une étude technique en lien avec les compétences métier de la maintenance. Il doit permettre à l'étudiant d'assurer le rôle de pilote du projet. À ce titre celui-ci, devra en toute autonomie :

Rechercher les informations technico-économiques utiles auprès des collaborateurs de l'entreprise,

Éventuellement s'entourer de personnes compétentes dans les domaines retenus,

Décomposer le projet en étapes et en tâches qui seront planifiées,

Rendre compte régulièrement de l'avancée du projet, justifier les choix retenus et faire valider chaque étape,

Présenter à ses encadrants les résultats techniques, économiques ainsi que la plus-value apportée par la réalisation du projet.

La définition du projet fera l'objet d'une concertation entre l'étudiant, l'enseignant référent et le cas échéant, l'encadrant dans l'entreprise.

Evaluation du projet

L'évaluation du projet repose sur trois évaluations :

Evaluation des activités menées pendant le projet

Evaluation du rapport de projet

Evaluation de la présentation orale du projet

Particularité du Parcours MOMIE (FST Nancy)

Étudiants alternants

Pour les étudiants alternants, le projet est mené dans l'entreprise. Les sujets de projet et de stage peuvent être confondus pour les étudiants alternants.

Étudiant en formation initiale

Pour les étudiants en formation initiale, le projet est mené tout au long de l'année universitaire. L'évaluation porte sur l'intégralité des activités menées par l'étudiant. Le tuteur universitaire joue le même rôle que le tuteur industriel dans le cas des alternants.

Particularité du Parcours CND – Maintenance prévisionnelle (IUT HC Epinal)

Particularité du Parcours Maintenance Avancée (IUT de Thionville – Yutz)

Étudiants alternants

Pour les étudiants alternants, le projet est mené dans l'entreprise. Selon l'activité de celle-ci et selon l'ampleur du sujet confié à l'étudiant, l'évaluation portera

Soit sur la conduite du projet dans son intégralité dans le cas où celui-ci est arrivé à son terme à la fin du 1^{er} semestre,

Soit sur l'avancé à mi-parcours du projet dans le cas d'un projet unique planifié sur l'année universitaire.

Le sujet de projet et sujet de stage peuvent être confondus pour les étudiants alternants.

Étudiant en formation initiale

Pour les étudiants en formation initiale, le projet est mené au 1^{er} semestre de l'année universitaire. L'évaluation porte sur l'intégralité des activités menées par l'étudiant. Celles-ci sont évaluées par l'enseignant tuteur.

Evaluation du stage

L'évaluation du stage repose sur trois évaluations :

Evaluation des activités menées pendant le stage

Evaluation du rapport de projet

Evaluation de la présentation orale du projet